



**Dominion Command
Direction Nationale**

86 place Aird Place, Ottawa, ON
Canada K2L 0A1

1-888-556-6222
Tel.: (613) 591-3335
Fax: (613) 591-9335

legion.ca

28 août 2020

dossier : 35-1

Liste de distribution

CAMPAGNE NATIONALE DU COQUELICOT 2020

Généralités

La pandémie COVID-19 a mis à rude épreuve les ressources et le moral des Canadiens, ce qui aura sans aucun doute un effet majeur sur la Campagne du coquelicot 2020. En gardant cette préoccupation en tête, il est clair que la façon traditionnelle dont la Légion a mené la Campagne du coquelicot par le passé devra être adaptée afin de protéger la santé et la sécurité du grand public, ainsi que des nombreux et précieux bénévoles qui soutiennent cet effort.

Notre objectif est de limiter les points de contact et la propagation de la COVID-19 dans les rangs de la Légion en nous concentrant sur les points suivants :

- Se conformer aux ordonnances d'urgence provinciales qui s'appliquent au fonctionnement de la Campagne du coquelicot 2020,
- Fournir les directives nécessaires pour assurer un environnement sûr tant pour les volontaires que pour le grand public,
- Prévenir la propagation de la Covid-19,
- Protéger les personnes qui sont plus à risque de complications de santé, et
- Continuer les activités de la Campagne du coquelicot.

OBJECTIF

L'objectif de la présente directive est de fournir aux filiales les informations nécessaires pour mener à bien la Campagne du coquelicot 2020 en toute sécurité

Facteurs dont il faut tenir compte

La planification de la Campagne du coquelicot 2020 doit tenir compte des restrictions suivantes imposées par les autorités en raison de la pandémie actuelle :

- Les restrictions sanitaires du gouvernement provincial et de la ville de votre région,
- L'exigence d'une distanciation physique d'au moins six pieds ou deux mètres entre les individus,
- L'interdiction aux membres des Cadets et Rangers juniors de participer à des activités telles que la Campagne du coquelicot, et

- Nombre de nos vétérans et membres les plus âgés font partie des groupes démographiques les plus touchés par la pandémie.

Éléments de l'exécution

La Campagne nationale du coquelicot sera menée du 30 octobre au 11 novembre 2020 avec les recommandations suivantes :

- Toute sollicitation en porte à porte doit être évitée.
- Autant que possible, la distribution de coquelicots devrait se faire au moyen de boîtes de collecte placées chez des commerçants. Il faudra ramasser les fonds et remplir les coquelicots régulièrement. Pour vous faciliter la tâche, vous trouverez en annexe une liste des partenaires commerciaux pour 2020. Vous y trouverez également les coordonnées des entreprises participantes.
- Directive sur les partenaires commerciaux. Dans cette directive, trois catégories de partenaires sont définies comme suit : les bénévoles, les points de vente et les dons :
 - **Bénévoles** : Demander à un membre de la Légion de distribuer ou de placer une boîte dans le magasin. Dans la directive, vous trouverez la liste des partenaires pour identifier la personne-ressource du commerce.
 - **Points de vente** : Pour ces endroits, seuls des boîtes à coquelicots et des coquelicots sont nécessaires. Les fonds recueillis dans les points de vente seront traités par un système de comptabilité centralisé ; les filiales recevront les dons perçus dans ce lieu en un seul versement de la Direction nationale, après le 11 novembre 2020.
 - **Dons** : Ces sites ont choisi de faire un don au Fonds centralisé du Coquelicot et n'acceptent pas les boîtes de coquelicots ni les bénévoles.
- Lorsque vous laissez des boîtes de collecte de coquelicots dans un magasin, veillez à laisser un numéro de contact au gestionnaire pour qu'il ou elle vous avise lorsque la boîte de coquelicots doit être remplie, ou pensez à laisser des coquelicots supplémentaires pour remplir la boîte.
- Lorsque la personne bénévole se rend dans une entreprise pour recueillir des dons, elle doit placer les coquelicots sur une table accessible et rester à une distance de six pieds ou deux mètres de la boîte. Le ou la bénévole doit porter

un masque de protection N95 et avoir accès à du gel désinfectant pour les mains. Ces deux produits peuvent être achetés pour cette campagne avec les fonds prévus à l'article 401.i.c. du Manuel du coquelicot.

- L'argent recueilli doit être laissé de côté pendant une heure avant d'être compté. Le virus ne semble pas se multiplier sur les pièces de monnaie, le risque est donc très faible, mais le polymère peut être moins résistant.
- Il faut respecter en tout temps les règles d'hygiène de base, notamment le lavage fréquent des mains, le port de masques de protection à l'intérieur et la nécessité d'éviter de se toucher le visage.
- Si vous êtes malade ou si vous avez un rhume, ne participez pas à la Campagne.

Personnes-ressources et dernières informations

Afin d'obtenir les informations les plus récentes, veuillez vous rendre sur le portail des membres à l'adresse suivante :

[portal.legion.ca/fr/Ressources– Directions-Filiales/coquelicot-et-souvenir/campagnes-2020](https://portal.legion.ca/fr/Ressources-Directions-Filiales/coquelicot-et-souvenir/campagnes-2020)

Les questions relatives à la présente directive peuvent être envoyées par courriel à Freeman Chute, coordonnateur national du Coquelicot et du Souvenir, à fchute@legion.ca.

Conclusion

La campagne du coquelicot 2020 se déroulera comme indiqué, en mettant l'accent sur la sécurité des membres. En respectant les règles de santé énoncées et en dotant nos membres des outils nécessaires pour améliorer leur sécurité, la campagne sera couronnée de succès à tous les niveaux. Nos vétérans et nos communautés en dépendent.

Annexes :

Partenariats d'entreprises — Généralités

Toutes les annexes se trouvent sur portal.legion.ca/fr/Ressources-Directions-Filiales/coquelicot-et-souvenir/campagnes-2020

Costco — Liste des entrepôts canadiens
Adresses des magasins Bulk Barn
La Baie d’Hudson — Répertoire des magasins
London Drugs — Liste de contacts des magasins
Cliniques Hearing Life—Liste des adresses
Starbucks — Liste des magasins

Liste de distribution

CEN
Directeurs exécutifs provinciaux
Toutes les filiales